

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 28 mars 2024, le conseil municipal a prescrit la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal et en a précisé les objectifs. Cette délibération est affichée en mairie et consultable en mairie pendant toute la durée de l'élaboration, selon les modalités précisées dans cette délibération, dont :

- L'ouverture d'un registre de concertation à feuillets non mobiles, permettant le consigner les observations du public pendant les heures d'ouvertures habituelles de la mairie.

Une réunion publique a lieu le mardi 13 mai 2025 à 18h30 au foyer communal B. Lafont, 1 rue de Valfons, pour objectif la présentation du diagnostic et du PADD.

Le maire, Jacques BOLLÈGUE

Le 23 avril 2025

